

<https://www.snetap-fsu.fr/Infirmier-e-s-La-blagounette-du-jour-de-Jean-Michel-Blanquer.html>



Infirmier.e.s - La blagounette du jour de Jean-Michel Blanquer !

- Métiers - Infirmi.er.ière -



Date de mise en ligne : jeudi 10 juin 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Suite à la mobilisation massive des infirmier.es de l'Éducation nationale à Paris le 10 juin 2021, le Ministre annonce à la délégation du SNICS-[FSU](#) qu'il fera des annonces... mais le lendemain !!!

Monsieur le Ministre, il ne faut pas prendre les infirmier.es de l'Éducation nationale pour des canards sauvages...

Depuis 2017, l'Éducation nationale manque d'ambition et de moyens pour mener à bien une politique éducative sociale et de santé au service d'un égal d'accès à la réussite scolaire.

L'égalité n'est-elle plus une des valeurs fondamentales de ce gouvernement et de notre République !?

L'Éducation nationale n'est-elle plus la priorité de la Nation !?

La promotion de la santé, les enjeux de prévention en direction de la jeunesse, ne sont-ils plus prioritaires !?

Apparemment NON !

Nous vous rappelons que :

Essentiel.les, nous l'avons été, nous le sommes et le resterons.

Il est essentiel, et peut-être encore plus aujourd'hui qu'hier, d'accueillir-écouter- conseiller-soigner et si besoin orienter la jeunesse de notre pays.

C'est un droit pour lequel les infirmier.es conseiller.es de santé de l'Éducation nationale se sont toujours battu.es et continueront de le faire.

Essentiel.les oui ! Mais pas invincibles et surtout pas invisibles !

Pourtant, nous sommes oublié.es du Grenelle de l'Éducation, avec un salaire moyen de 1816 euros, 1000 euros de moins que les agent.es de la même catégorie, et un indemnitaire de misère.

C'est pourquoi le SNICS-[FSU](#) revendique un plan d'urgence pour l'École, avec des créations massives de postes infirmiers pour répondre aux besoins des élèves et étudiant.es une forte revalorisation des salaires une formation statutaire à la hauteur des enjeux mais aussi des mesures pour obtenir des conditions de travail décentes.

Avec la profession, le SNICS-FSU poursuivra le combat jusqu'à obtenir gain de cause !

Paris, le 10 juin 2021.